

Ce qu'il faut savoir en cas de détention d'un proche par l'ICE

Chaque jour, un grand nombre de non-citoyens new-yorkais sont détenus par des agents de la police d'immigration et des douanes (l'ICE) [Immigration and Customs Enforcement]. Cela arrive même lorsque ceux-là assistent aux audiences programmées au Cour d'immigration ou aux autres rendez-vous relatifs à l'immigration.

Que se passe-t-il après la détention ?

Où est-ce que mon proche sera détenu ?

En tant qu'agence fédérale, l'ICE a le droit de détenir des non-citoyens partout aux États-Unis. L'ICE n'est sous aucune obligation légale de détenir quelqu'un à proximité de son domicile, du lieu de sa détention initiale, ou du lieu où habitent sa famille, ses proches ou son avocat. L'ICE place la plupart des new-yorkais en détention dans les établissements suivants:

- Orange County Correctional Facility (aussi connu comme Orange County Jail) dans le Hudson Valley à Goshen, NY;
- Metropolitan Detention Center à Brooklyn, New York;
- Delaney Hall à Newark, New Jersey;
- Moshannon Valley Processing Center dans l'ouest de la Pennsylvanie
- Divers établissements au Texas et en Louisiane

Orange County Correctional Facility
(aussi connu comme Orange County Jail)
dans le Hudson Valley à Goshen, NY;
Metropolitan Detention Center à
Brooklyn, New York;
Delaney Hall à Newark, New Jersey;
Moshannon Valley Processing Center
dans l'ouest de la Pennsylvanie
Divers établissements au Texas et en
Louisiane

Est-ce que mon proche a droit à un avocat lorsqu'il est détenu chez ICE ?

Si la loi fédérale relative à l'immigration permet aux non-citoyens de disposer d'un avocat, elle n'accorde aucun droit sous lequel le gouvernement serait obligé de fournir un avocat à ceux-ci. À la différence du tribunal pénal, aucun équivalent au système d'avocat commis d'office n'existe au sein du tribunal de l'immigration.

Méfiez-vous de tout avocat garantissant un résultat au tribunal de l'immigration ou concernant toute affaire relative à l'immigration. Le droit en matière d'immigration est complexe et en pleine évolution sous l'administration fédérale actuelle.

Comment mon proche peut-il sortir rapidement de la détention chez ICE ?

La question de la libération d'un détenu de la garde d'ICE dépend de ses antécédents en matière d'immigration ou d'arrestation. Certaines personnes peuvent prétendre à une libération sous caution en matière d'immigration ["immigration bond"] pendant que leurs cas sont en cours auprès de la Cour d'immigration; ceci implique le plus souvent le versement d'un montant au gouvernement fédéral comme nantissement en promettant de continuer à comparaître devant la Cour d'immigration.

L'Envision Freedom Fund peut aider à payer les frais de caution en matière d'immigration pour certaines personnes détenues dans les États de New York et de New Jersey. Veuillez vous rendre sur leur site web pour en savoir plus:

<https://envisionfreedom.org/get-support/>.

Ces derniers temps, l'ICE et la Cour d'immigration refusent de plus en plus souvent d'offrir aux détenus l'option de payer une caution d'immigration. Parfois, le détenu est déclaré comme n'ayant aucune possibilité de prétendre à la libération sous caution et doit rester sous la garde d'ICE pendant qu'il poursuit son cas au tribunal de l'immigration.

Indépendamment d'une « caution » en matière d'immigration, certaines personnes peuvent également demander leur libération de la garde des services d'immigration en déposant une demande d'habeas corpus [writ of habeas corpus] s'ils sont détenus de manière illégale. Cette demande est généralement déposée auprès de la cour de district fédérale là où le détenu est placé. Cette complexe demande juridique implique une accusation que le gouvernement aurait violé la loi en détenant quelqu'un. Il est fortement conseillé de consulter un avocat avec de l'expérience dans ce genre de cas afin d'évaluer vos options.

Attention: même si vous arrivez à poursuivre en cas « habeas », vous devriez potentiellement aussi procéder avec votre cas primaire devant la Cour d'immigration pendant que vous êtes en détention.

Que devrais-je faire maintenant ?

1 Se préparer à recevoir un appel du centre de détention

Lorsque quelqu'un est détenu par l'ICE, un seul appel téléphonique leur est accordé à un ami ou à un membre de la famille. Seulement les appels en PCV [collect calls] sont autorisés; ainsi avez-vous besoin d'accepter l'appel, bien que ce soit un numéro inconnu. La personne en détention n'aura pas le droit de vous laisser un message si vous ne décrochez pas.

Certains centres de détention de l'ICE donnent aux détenus l'accès à une tablette avec des dispositifs de messagerie et d'appel téléphonique. L'application utilisée s'appelle « Getting Out »; pour qu'elle marche, il faut verser de l'argent au compte du détenu. Tous les centres de détention n'utilisent pas ce système, mais ceux qui le font vous fourniront ce lien : <https://www.gettingout.com/>.

Sachez que tous les appels qui vous sont destinés ou tout autre appel non-juridique risquent d'être surveillés et/ou enregistrés.

Quand quelqu'un est détenu par l'ICE, il lui faut de l'argent dans son compte de cantine de prison afin d'acheter des articles dont il peut avoir besoin. Chaque centre de détention a sa propre manière de faire un compte afin d'envoyer de l'argent à un détenu. Lorsque vous apprenez où votre proche est tenu en détention, veuillez vous rendre sur ce site web afin d'obtenir des informations concernant un centre de détention particulier: <https://www.ice.gov/detention-facilities>

2 Confirmer les informations essentielles du proche détenu ainsi que ses antécédents en matière d'immigration

► **PREMIÈRE ÉTAPE:** Confirmer ces informations essentielles concernant le proche en détention :

- **Nom(s) et Prénom tels qu'ils figurent sur tout document en matière d'immigration**
- **Pays de naissance**
- **Date de naissance**

► **DEUXIÈME ÉTAPE:** Connaître leur numéro A (numéro d'enregistrement d'étranger) [Alien Registration Number]
Ceci est le numéro d'identification relative à l'immigration appartenant à un individu. Il doit figurer sur tout document relatif à l'immigration en tant qu'un numéro à huit ou neuf chiffres et doit être précédé de la lettre "A." Par exemple: A22-222-222. La mémorisation du numéro A facilitera la recherche d'informations concernant votre proche.

► **TROISIÈME ÉTAPE:** Vérifier si votre proche en détention a une prochaine audience programmée devant la Cour d'immigration ou enquêter sur le statut d'une audience précédente :
Pour obtenir ces informations, consultez le site web EOIR Automated Case Information . Saisissez le numéro A ainsi que le pays de nationalité dans les cases:

The screenshot shows a web form titled "Enter your A-Number". It has two main sections: "A-Number *Required*" with a text input field and a link "What's an A-Number?", and "Nationality *Required*" with a dropdown menu and a link "What is Nationality?". A "SUBMIT" button is at the bottom.

Vous pouvez également accéder au système par téléphone en appelant 800-898-7180; suivez les instructions en anglais ou en espagnol.

3 Suivre la localisation de votre proche détenu

Vous pouvez utiliser cet outil de localisation des personnes en détention afin de découvrir dans quel établissement votre proche est détenu: ICE Detainee Locator. Vous pouvez chercher en saisissant soit le numéro d'enregistrement d'étranger et le pays de naissance, soit le prénom, le nom de famille et le pays de naissance.

Sachez que parfois il y a un délai de quelques jours suivant l'arrestation par l'ICE avant que l'outil de localisation soit mis à jour.

- **Nom(s) et Prénom tels qu'ils figurent sur tout document en matière d'immigration**
- **Pays de naissance**
- **Date de naissance**

4 Recueillir les documents importants

Ceci pourrait servir à tout avocat en matière d'immigration qui peut assister votre proche en détention ou qui peut plaider en sa faveur. Des documents importants peuvent inclure des cartes d'identités émises par le gouvernement, des documents en matière de santé ou d'informations médicales et des documents juridiques (tel que des dossiers de candidature à l'immigration déjà déposés.)

5 Obtenir une référence à une assistance juridique en matière d'immigration

Il est possible que votre proche détenu puisse prétendre à un avocat gratuit grâce au Projet de réunification familiale des immigrés de New York [New York Immigrant Family Unity Project (NYIFUP)]. Ce projet représente une collaboration entre trois organisations différentes: The Legal Aid Society, The Bronx Defenders et les Brooklyn Defender Services. NYIFUP fournit de la représentation juridique gratuite aux new-yorkais détenus dans l'ensemble de la ville de New York.

NYIFUP peut potentiellement assister des individus détenus par l'ICE dans les circonstances suivantes: SOIT
Votre proche est détenu par l'ICE et il a une audience programmée à Varick Street à Manhattan ou à toute autre à Cour d'immigration située dans la ville de New York, SOIT

Votre proche est détenu par l'ICE et il a une audience programmée devant la Cour d'immigration à Elisabeth ou à Newark, New Jersey (peut être détenu au Moshannon Valley Processing Center) ET habitait dans l'un des trois arrondissements [boroughs] de la ville de New York avant sa détention

Si la personne ne satisfait pas aux critères énumérés ci-dessus, veuillez contacter des prestataires à but non-lucratif des services juridiques en matière d'immigration en cliquant sur le lien suivant: <https://www.immigrationadvocates.org/legaldirectory/>.

Sachez que quelques semaines peuvent passer avant que votre proche ne compareisse devant un juge à la cour d'immigration suivante sa détention par l'ICE. Dans l'entretemps, vous pouvez soumettre une demande (référence) à NYIFUP en utilisant le lien suivant ou bien le code-barres ci-dessous: NYIFUP Formulaire de référence – Remplir



Nous suivons les soumissions au formulaire et visons à contacter le détenu dans un délai de deux semaines afin de déterminer s'il lui faut un représentant.